

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire tenue le **mardi 10 décembre 2024 à 18 h 30** sur l'adoption du budget 2025, au lieu ordinaire des séances dudit conseil et selon la loi

PRÉSENCES :

Monsieur Claude Comeau, maire
Madame Denise Bergeron, conseillère
Madame Diane Boyer, conseillère
Monsieur Hugo Gendreau, conseiller
Madame Claudine Girouard-Morel, conseillère
Monsieur Sam Ierfino, conseiller
Monsieur René Lecavalier, conseiller

AUTRE PRÉSENCE :

M^e Etienne Bergevin Byette, directeur général
M^e Charlotte Gagné, directrice générale adjointe et greffière

ORDRE DU JOUR

CONSTAT DE LA LÉGALITÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 10 décembre 2024 sur l'adoption du budget 2025 et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du budget d'exploitation pour l'année fiscale 2025
3. Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations 2025-2026-2027
4. Période de questions
5. Levée de la séance extraordinaire du 10 décembre 2024 sur l'adoption du budget 2025

CERTIFICAT

Je soussignée, M^E CHARLOTTE GAGNÉ, directrice générale adjointe et greffière de la Ville de Pincourt, certifie sous mon serment d'office que l'avis spécial de convocation de cette séance a dûment été transmis aux membres du conseil conformément à la loi.

COPIE CONFORME

M^E CHARLOTTE GAGNÉ, DGA et greffière

OUVERTURE DE LA SÉANCE – 18 H 30

2024-12-351

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2024 SUR L'ADOPTION BUDGET 2025 ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Denise Bergeron

D'ouvrir la séance extraordinaire du 10 décembre 2024 sur l'adoption du budget 2025 à 18 h 30 et d'adopter l'ordre du jour de ladite séance.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

2024-12-352

ADOPTION DU BUDGET D'EXPLOITATION POUR L'ANNÉE FISCALE 2025

PROPOSÉ PAR Diane Boyer
APPUYÉ PAR René Lecavalier

D'adopter le budget d'exploitation pour l'année fiscale comme suit :

	Budget 2025
<u>Revenus</u>	
Taxes	24 725 400 \$
Paiements tenant lieu de taxes	396 000 \$
Transferts	1 587 200 \$
Services rendus	2 989 600 \$
Imposition de droits	1 537 500 \$
Amendes et pénalités	105 000 \$
Intérêts	1 121 300 \$
Autres revenus	49 900 \$
	32 511 900 \$
<u>Charges</u>	
Administration générale	4 089 000 \$
Sécurité publique	7 046 100 \$
Transport	5 166 765 \$
Hygiène du milieu	6 931 515 \$
Santé et bien-être	135 300 \$
Aménagement, urbanisme et développement	885 900 \$
Loisirs et culture	4 433 520 \$
Frais de financement	1 643 900 \$
	30 332 000 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	2 179 900 \$
Conciliation à des fins fiscales	- \$
<u>Financement</u>	
Remboursement de la dette à long terme	(6 259 200) \$

Budget 2025

Affectations

Excédent de fonctionnement non affecté	174 300 \$
Excédent de fonctionnement affecté	337 200 \$
Excédent de fonctionnement affecté – dette	1 912 600 \$
Réserves financières et fonds réservés	(687 500) \$
Réserves financières et fonds réservés – dette	2 342 700 \$
Activités d'investissement	0 \$
	<hr/>
	(2 179 900) \$

Surplus (déficit) de l'exercice à des fins fiscales **0 \$**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

2024-12-353

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

PROPOSÉ PAR Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Denise Bergeron

D'adopter le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2025-2026-2027, tel que déposé, comportant 46 projets et totalisant la somme de 33 095 000 \$.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne ne s'est manifestée lors de la période de questions.

LEVÉE DE LA SÉANCE

2024-12-354

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2024 SUR L'ADOPTION DU BUDGET 2025

PROPOSÉ PAR René Lecavalier
APPUYÉ PAR Diane Boyer

De lever la séance extraordinaire du 10 décembre 2024 sur l'adoption du budget 2025 à 18 h 42.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

M. CLAUDE COMEAU
MAIRE

M^E CHARLOTTE GAGNÉ
DGA ET GREFFIÈRE